



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-99405>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **25-99405**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-81500

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 17/07/2025

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** MAIRIE DE LA TOUR DU PIN

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21380509600012

**Ville :** LA TOUR DU PIN

**Code postal :** 38110

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 38

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** TRAVAUX DE REHABILITATION DU TERRAIN SYNTHETIQUE DE RUGBY DU STADE MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA TOUR-DU-PIN

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** TRAVAUX DE REHABILITATION DU TERRAIN SYNTHETIQUE DE RUGBY DU STADE MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA TOUR-DU-PIN

### Section 4 - Informations rectificatives

- SECTION 3 : FORCLUSION - Date et heure limites de réception des plis : 19 Septembre 2025 à 12:00 SECTION 6 : VISITE SUR SITE: Avant la remise de leur offre, les candidats doivent procéder à une visite obligatoire du site du marché auquel il candidate, accompagnés d'un représentant du maître d'ouvrage, à peine d'irrégularité de l'offre. Les candidats devront se rendre sur le site objet du marché après prise de rendez-vous. Les rendez-vous sont pris exclusivement par écrit, ou via l'adresse mail suivante : [emeline.souquet@latourdupin.fr](mailto:emeline.souquet@latourdupin.fr) Le candidat indiquera en objet : " demande de visite - travaux de réhabilitation du terrain synthétique de rugby du stade municipal de la commune de La Tour-du-Pin " Un rendez-vous sera systématiquement pris pour effectuer la visite du site. Aucune visite sans rendez-vous ne sera assurée. Les demandes de

rendez-vous doivent tenir compte du calendrier de visite déclinée ci-dessous. La visite sera organisée par le Maître d'Ouvrage. Les visites seront programmées sur la période allant du 21 juillet au 1er août 2025, puis du mercredi 10 au vendredi 12 septembre soit 13 jours ouvrés de visites. Aucune visite ne sera programmée en dehors de ces créneaux. Une attestation de visite prévue à la dernière page du présent règlement sera complétée par le candidat et signée par la personne en charge de la visite pour la ville de La Tour du Pin et sera jointe à l'offre du candidat. Une attestation sera établie par candidat

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/09/2025**